

**Betreff:** Re: problème poste d'ATER

**Von:** Rémy Malgouyres <remy.malgouyres@u-clermont1.fr>

**Datum:** 21/07/2011 à 22:12

**An:** Antonio Freitas <antonio.freitas@iut.u-clermont1.fr>

OK. J'appelle le service RH pour avoir confirmation et j'essaie de faire quelque chose...

Am 21.07.2011 21:20, schrieb Antonio Freitas:

Bonsoir Rémy,  
le CA ne valide pas les recrutements d'ATER, c'est le conseil scientifique. C'est le service des ressources humaines qui doit être informé, c'est l'université qui embauche pas l'UFR.  
Il faut que tu interviennes auprès du président et DRH. Ces postes ont été budgétés, les recrutements ont été faits, les candidats ont fait des choix... cette façon de faire ne me paraît pas bien légal si le poste n'était pas pourvu. Mais avec la loi LRU et les RCE tout devient possible. Je me renseigne de mon côté.  
Tiens moi au courant, je pars en vacances à la fin du mois de juillet.  
Bien à toi.  
Antonio

On 21/07/2011 20:25, Rémy Malgouyres wrote:

Bonjour,  
J'ai un problème avec mon thésard Maciej Mostowski qui a été nommé ATER à la fac de pharmacie par le CA, qui a reçu un mail du service RH lui demandant s'il acceptait le poste pour préparer le contrat, et qui reçoit maintenant un coup de fil de la fac de pharmacie comme quoi il n'a plus de poste d'ATER car "il n'y a pas d'argent". Est-ce que tu penses qu'ils ont pu récupérer le support après la décision du CA ?  
Amicalement,  
Rémy

--

Antonio Freitas  
Enseignant Chercheur  
Clermont Université - Uda - LIMOS

--

-----  
Remy Malgouyres, PR27  
Laboratoire LIMOS - UMR 6158,  
IUT dept Informatique,  
BP 86 63172 Aubiere cedex France.  
[remy.malgouyres@u-clermont1.fr](mailto:remy.malgouyres@u-clermont1.fr)  
phone : +33 (0)4 73 17 71 07 -- fax : +33 (0)4 73 17 71 25  
<http://www.malgouyres.fr>  
-----